

Demande de transfert « Arrivée »

Les étudiants inscrits dans une faculté de médecine **en France** et souhaitant poursuivre leurs études à la **faculté de médecine de Marseille en DFGSM3** ou **DFASM1** devront fournir pour constituer leur dossier :

- Le formulaire de demande, dûment complété.
- Une copie de la carte nationale d'identité.
- Une lettre de motivation.
- La fiche de transfert départ remise par l'UFR d'origine avec l'avis du Doyen.
- Tous les relevés de notes obtenus depuis la PACES incluse.

Ce dossier devra être envoyé à l'adresse suivante :

Faculté de médecine
Service de la scolarité
Bureau 1^{er} et 2^{ème} cycles
27 Bd Jean-Moulin
13385 Marseille cedex 05

Ce transfert sera subordonné à l'avis favorable de la commission chargée d'étudier les dossiers universitaires. L'avis définitif de la commission vous sera communiqué par courrier.

La date butoir de réception des dossiers est fixée **au plus tard au 31 Mai 2019**.

Tout dossier incomplet ou hors délai sera rejeté.

Nota : Depuis la mise en place de la réforme du 2^{ème} cycle, aucun transfert de dossier vers la faculté de médecine de Marseille n'est autorisé pour poursuivre ses études en DFASM2 ou DFASM3 (cf. Organisation de l'enseignement et modalités de contrôle des aptitudes et des connaissances adoptées par le Conseil de Faculté dans sa séance du 12 juillet 2018).

Formulaire de demande de transfert « arrivée »

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Né(e) le : / /

à (ville et département) :

Inscrit(e) actuellement en

DFGSM2

DFGSM3

DFASM1

A l'UFR de médecine de :

Adresse postale de l'UFR :

Sollicite un transfert en

DFGSM3

DFASM1

Vers l'UFR de médecine de Marseille, à compter de l'année universitaire 2019/2020.

A _____, le / /

Signature de l'étudiant(e) :